

# Département de la Moselle

## Arrondissement de Boulay

### Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

---

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

---

#### Séance du 19 mars 2018

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Messieurs Pascal RAPP, Jean-Michel BRUN, François TROMBINI, Jean-Claude BRETNACHER, Jean-Victor STARCK, Philippe SCHUTZ, Franck ROGOVITZ, Thierry UJMA et François PAYSANT, Vice-présidents

*membres en fonction : 10*

*membres présents : 10*

*Dont représentés : 0*

*membres absents : 0*

#### **POINT n°1 : Parentalité – Convention de moyens**

Monsieur le Président explique que la CCHPB a lancé la maison de la parentalité à la rentrée 2017 avec l'association Chemins de Parents. Une convention a été signée pour régler les modalités de partenariat. Il indique au bureau qu'il convient de signer une deuxième convention pour définir la mise à disposition des locaux à l'association. Elle prévoit la mise à disposition gratuite des locaux pour l'association à Boulay, Falck et Piblangue pour les permanences prévues.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,  
Les membres du bureau,

#### **DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'autoriser le Président à signer la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec Chemins de Parents,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

-----

#### **POINT n°2 : Assainissement – Etude RSDE Micropolluants**

Monsieur le Président explique que la CCHPB doit faire une étude périodique sur le réseau relié à la STEP de Boulay pour la recherche des micropolluants traités à la station. Pour ce faire, la CCHPB a consulté les bureaux d'étude capables de mener à bien la mission. L'offre la plus intéressante est celle de SAFEGE associé à LOREAT.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,  
Les membres du bureau,

#### **DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'autoriser le Président à signer le contrat pour diagnostic sur le réseau de la STEP de Boulay dans le cadre de la démarche RSDE avec SAFEGE et LOREAT pour un montant de 28335 € HT,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

**POINT n°3 : Internat – Commande du Mobilier**

Monsieur le Président explique que la CCHPB a terminé la consultation pour acheter le mobilier de l'internat qui sera confié en DSP à compter du 01/07/2018. 4 candidats ont été consultés. L'offre la plus complète et la plus intéressante est celle de Buro Conseil pour un montant global de 37779,53 € HT.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,  
Les membres du bureau,

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'autoriser le Président à signer l'offre de Buro Conseil pour un montant de 37779,53 € HT,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

-----

**POINT n°4 : Aire de covoiturage – Implantation d'une antenne TDF**

Monsieur le Président explique que la CCHPB a lancé la démarche d'acquisition des terrains pour la future aire de covoiturage proche de l'A4 à Varize. Dans ce cadre, la CCHPB a été contactée par TDF car la proximité de l'autoroute rend le site propice à l'installation d'une antenne pour couvrir l'autoroute en réseaux mobiles. En contrepartie, la société verserait un loyer de 2700 € annuels.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,  
Les membres du bureau,

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) De donner leur accord pour l'implantation d'un relais radioélectrique audiovisuel et de télécommunications TDF sur la future aire de covoiturage,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

-----

**POINT n°5 : Gymnase de Falck – Travaux d'extension du réseau électrique**

Monsieur le Président explique qu'ENEDIS a informé la CCHPB que pour relier le club-house du tennis club de Falck il allait entreprendre une extension de réseau qui traverse la parcelle où est implanté le gymnase. A cet effet, la CCHPB est sollicitée pour signer la convention de servitudes pour l'implantation du nouveau réseau moyennant une indemnité de 20 €.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,  
Les membres du bureau,

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'autoriser à signer la convention de servitudes avec ENEDIS concernant le passage du réseau électrique sur la parcelle où est implanté le gymnase (commune de Falck, section 8 parcelle 383 lieu-dit Neuland sur le Bois),
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,

**POINT n°6 : Demande de subvention FEADER 2018 – Multiaccueil Hargarten-aux-Mines**

Monsieur le Président rappelle la date butoir du 30/3 pour le dépôt des dossiers de demande de subvention pour le FEADER au titre de l'appel à projet Mesure 7 – Sous-mesure 7.4A. Le maître d'œuvre a remis son estimatif projet et le dossier peut donc être déposé. Le montant du projet est arrêté à ce stade à 1 511 800 € HT.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,  
Les membres du bureau,

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'autoriser le président à solliciter une subvention au titre du FEADER pour la construction d'un multiaccueil à Hargarten à hauteur de 229 440 €,
- 2) D'arrêter le plan de financement suivant :
  - DETR 300 000 € HT
  - Conseil Départemental de la Moselle 300 000 € HT
  - Région Grand Est 150 000 € HT
  - CAF de la Moselle 220 000 € HT
  - FEADER 239 440 €
  - Autofinancement 302 360 €
- 3) D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,  
-----

Les membres du Bureau,

André BOUCHER,

Pascal RAPP,

Jean-Michel BRUN,

Philippe SCHUTZ,

François TROMBINI,

Jean-Claude BRETNACHER,

Jean-Victor STARCK,

Franck ROGOVITZ,

Thierry UJMA,

François PAYSANT,